

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2507-06

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juillet à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 13
Présents : 8+3 proc
Votants : 11

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Patrice
MARTIN – Chantal BARBIER – Jean-Marc BLANIC – Fabienne GALLI –
Christian DI MARTINO

Absents excusés : Michel CORSINI – Sandrine BARRALIS – Philippe
ALLEGRINI

Absentes : Béatrice ROZIER – Karine FAGES

Secrétaire : Gérard STOERKEL

**Objet : Cession partie de parcelle
De la commune à HORCET / MASSENA**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que dans le cadre d'une vente s'opérant entre d'une part les vendeurs Monsieur HORCET Jean-Marc et Madame MASSENA Mélissa et d'autre part les acquéreurs Monsieur PETITJEAN et Madame RICCI, il convient de régulariser l'emprise de la construction édifiée en partie sur un terrain communal, parcelle D 1204 d'une superficie totale de 2 405 m².

La commune de CANTARON cède donc à Monsieur HORCET Jean-Marc et Madame MASSENA Mélissa 231 m² de ladite parcelle au prix de 10 € / m² soit 2 310 €.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTÉ** la cession de la commune de CANTARON à Monsieur HORCET Jean- Marc et Madame MASSENA Mélissa d'une partie de la parcelle D 1204 pour un montant de 2 310 € selon le plan annexé.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier (document d'arpentage, plan de bornage...).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à recevoir l'acte authentique et à le signer.
- **ACCEPTÉ** que les frais liés à cette transaction ne soient pas supportés par la commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,

Gérard STOERKEL

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé électroniquement par : Gérard
BRANDA
Date de signature : 18/07/2025
Qualité : Maire